COLLÈGE SAINT-MICHEL GOSSELIES
FAUBOURG DE CHARLEROI, 15 6041 GOSSELIES TÉL.071.35.36.74 - WWW.CSMG.BE

Gosselies, le 28 août 2026

24H BIATHLON : 1ère édition

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de la première édition des **24H Biathlon** du Collège Saint-Michel de Gosselies, qui se déroulera du jeudi 8 octobre 2026 à 12h00 au vendredi 9 octobre 2026 à 12h00, au sein même de notre établissement.

Cet événement se veut un moment exceptionnel de partage, de solidarité et de dépassement de soi. Pendant 24 heures, les élèves vivront une expérience collective forte, où chacun contribuera à la réussite de son équipe dans un esprit de fair-play et de convivialité.

Le fil conducteur de ces 24 heures sera le biathlon, combinant une épreuve de course à pied et une épreuve de tir à la carabine laser. Concrètement, chaque heure, une dizaine d'élèves par équipe se relaiera dans ces deux disciplines selon un horaire précis. L'objectif sera de réaliser un maximum de boucles pour son équipe, avec des pénalités en cas de tir manqué.
Les élèves seront répartis en cinq équipes d'environ 200 élèves, regroupant tous les niveaux de la première à la rhéto. Chaque équipe sera encadrée par des élèves de rhéto et un enseignant.

En parallèle du biathlon, de nombreuses activités seront proposées : sportives, culturelles, intellectuelles ou créatives. Chaque élève devra s'y inscrire et y participer. Ainsi, chaque participant devra **obligatoirement** s'inscrire à au moins une heure de biathlon, deux heures de tournoi sportif et deux activités complémentaires. Si un élève est dans l'incapacité de participer au biathlon ou toutes autres activités sportives, un certificat médical sera exigé. Ces élèves dispensés de sport doivent obligatoirement prévenir leur professeur d'éducation physique et choisir 3 activités complémentaires. Ils sont membres à part entière d'une équipe qu'ils soutiennent par leur présence.

Durant le temps scolaire, la présence des élèves est obligatoire.
Le jeudi **de 8h00 à 16h00** et le vendredi de **8h00 à 14h00**, ils participeront aux activités prévues selon un horaire individuel qui leur sera communiqué à l'avance.
En dehors de ces heures, les élèves auront également la possibilité de participer aux activités en fonction de leurs disponibilités, avec l'accord des parents.

Un encadrement sera assuré comme suit :

- les élèves de 1ère et 2e années pourront être présents le jeudi de 16h00 à 20h00 ainsi que le vendredi à partir de 6h00 ;
- les élèves de 3e et 4e années pourront participer le jeudi de 16h00 à minuit ainsi que le vendredi à partir de 6h00 ;
- les élèves de 5e et 6e années pourront, quant à eux, participer librement durant toute la durée de l'événement.

La remise des prix viendra clôturer ces 24 heures le vendredi à 13h. La journée se termine à 14h.
Les élèves seront en permanence sous la surveillance des enseignants, y compris durant la soirée et la nuit. Chaque enfant s'engage à se présenter à son atelier (biathlon, tournoi sportif ou atelier complémentaire).

Nous sommes conscients que tous les élèves ne pourront pas être présents en dehors des heures scolaires, notamment en soirée, durant la nuit ou tôt le matin. C'est pourquoi nous vous invitons à discuter avec votre enfant de ses disponibilités. Ces choix devront être clairement définis et complétés via le formulaire d'inscription en ligne, via le QR code ci-contre, ou le lien ci-dessous, avant le lundi 14 septembre 2026. Une autorisation parentale sera également demandée, en particulier pour la participation en dehors du temps scolaire.

Lien : 24h Biathlon - jeudi 8 et vendredi 9 octobre – Remplir le formulaire

Sur le plan pratique, une participation de 10 € pour les élèves de 1ère, 2ème, 3ème et 4èmes et de 15 € pour les 5èmes et 6èmes est demandée (tout compris), à payer sur le compte du collège via IT-SCHOOL.
Les élèves devront venir en tenue sportive et prévoir des affaires de rechange si nécessaire. Chaque élève devra prévoir son pic-nic et collations pour la journée. Les élèves qui ont l'autorisation de rester la soirée recevront un souper. Les élèves de 5ème et 6ème qui ont l'autorisation de rester la nuit recevront le petit déjeuner et le pic-nic du lendemain. Il sera possible de dormir sur place : les élèves devront alors apporter leur propre matériel (sac de couchage, matelas…), un local étant mis à leur disposition.

Toutes les dispositions seront prises afin d'assurer la sécurité des élèves : un encadrement adulte sera présent en continu, les activités seront supervisées et un dispositif de premiers secours sera prévu.

Nous vous rappelons que cet événement est strictement réservé aux élèves du Collège Saint-Michel de Gosselies. Les personnes extérieures n'y sont pas autorisées et le règlement d'ordre intérieur reste pleinement d'application.

Cette première édition des 24H Biathlon se veut un moment fort de la vie de l'école, mettant à l'honneur le sport, le respect, l'entraide, le dépassement de soi et le vivre-ensemble. Nous espérons qu'elle laissera à chaque élève un souvenir marquant.
En espérant que vos enfants auront l'occasion de vivre leur école autrement durant ces 24 heures, dans un esprit de projet collectif et de convivialité, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

La Team Biathlon,
La direction